

## Tarification 2019 – assainissement collectif

*Approuvée par délibération du conseil municipal le 11 décembre 2018*

*Les tarifs ci-dessous ne sont pas assujettis à la TVA.*

### **Tarifs applicables aux abonnés du service public d'assainissement collectif :**

Redevance d'assainissement par m <sup>3</sup> d'eau consommé pour les immeubles raccordés ou raccordables au réseau d'égout	1,00 €
Redevance d'assainissement forfaitaire pour les immeubles alimentés par une fontaine, un puits ou une source privée avec rejet dans le réseau d'égout	120,00 € (forfait de 120 m <sup>3</sup> )

### **Participations aux frais de branchements et assainissement collectif :**

#### **BATIMENT INDIVIDUEL :**

<b>NEUF</b>	<b>Participation</b>		<b>TOTAL</b>
	<b>frais de branchement</b>	<b>assainissement collectif</b>	
<b>Logement, local ou assimilé unique</b>			
Raccordement des eaux usées uniquement <i>(eaux pluviales traitées sur la parcelle)</i>	350,00 €	350,00 €	700,00 €
Raccordement des eaux usées	350,00 €	350,00 €	1 050,00 €
Raccordement des eaux pluviales	350,00 €		

<b>EXISTANT</b>	<b>Participation</b>		<b>TOTAL</b>
	<b>frais de branchement</b>	<b>assainissement collectif</b>	
Raccordement d'un bâtiment annexe	350,00 €	néant	350,00 €
Raccordement d'un bâtiment disposant auparavant d'un assainissement autonome	néant	350,00 €	350,00 €

#### **BATIMENT COLLECTIF :**

Le nb de participation aux frais de branchement sera égal au nb de logement ou local avec diminution de 50 % au-delà de la 4<sup>e</sup> participation

<b>NEUF</b>	<b>NB Logt</b>	<b>Participation</b>		<b>TOTAL</b>
		<b>frais de branchement</b>	<b>assainissement collectif</b>	
<b>plusieurs logements, locaux ou assimilés</b>				
Raccordement(s) eaux usées <i>(eaux pluviales traitées sur la parcelle)</i>	de 0 à 4	350,00 €	350,00 €	700,00 €
	5 et plus	175,00 €	350,00 €	525,00 €
Raccordement(s) eaux usées Raccordement(s) des eaux pluviales	de 0 à 4	350,00 €	350,00 €	1 050,00 €
		350,00 €		
	5 et plus	175,00 €	350,00 €	700,00 €
		175,00 €		

EXISTANT	Participation		TOTAL
	frais de branchement	assainissement collectif	
par logement ou assimilé			
Raccordement d'un bâtiment disposant auparavant d'un assainissement autonome	néant	350,00 €	350,00 €

*Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'assainissement et de la tarification en vigueur sur la commune et m'engage à m'y conformer.*

Fait à

, le

*Signature*